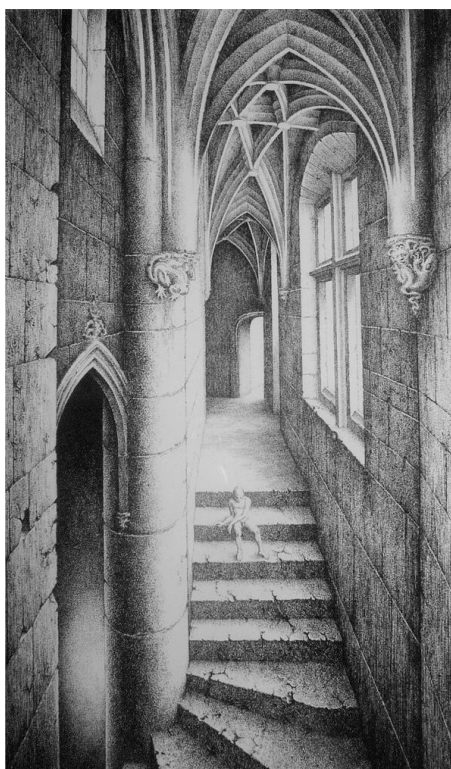


2023 – 2025

DIPLOME D'UNIVERSITE

PSYCHOTHERAPIE INSTITUTIONELLE ET PSYCHIATRIE DE SECTEUR



140 heures

De septembre 2023 à avril 2025

Responsable pédagogique : Pr **Fanny Dargent**, Université Paris Cité.

Coordinateurs pédagogiques : **Frank Drogoul** (psychiatre), **Pierre Johan Laffitte** (sémioticien, MCF HDR, Université Paris 8), **Didier Petit** (pédopsychiatre)

Université de Paris Cité
Institut Humanités, Sciences et Sociétés
Service Formation Professionnelle

**Illustration : Pierre Delvincourt : L'homoncule cadurcien
Eau forte 2008
Avec l'aimable autorisation de l'artiste*

RESPONSABLES

Responsable pédagogique : Pr **Fanny Dargent**, Université Paris Cité.

Coordinateurs pédagogiques :

Frank Drogoul, psychiatre

Pierre Johan Laffitte, sémioticien, MCF HDR, Université Paris 8

Didier Petit, pédopsychiatre

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Présenter la psychothérapie institutionnelle sur ses différents domaines, institutionnels, cliniques et théoriques ce qui induit un enseignement sur l'histoire de la psychiatrie, la psychanalyse adaptée aux psychoses, et les positions éthiques de notre travail. Nous présentons également la pédagogie institutionnelle que nous mettons en pratique durant le DU.

COMPETENCES VISEES

- Acquérir une capacité d'analyse réflexive sur sa propre clinique. Arriver à dire et à signer « Je » une parole qui ne soit ni du semblant ni de la contestation, mais porteuse d'une maîtrise sérieuse.
- Acquérir une connaissance psychopathologique des différents modes d'existence pathologique, s'inspirant des travaux de Freud, Oury, Tosquelles, Lacan, Schotte.
- Aborder les différents outils de la psychothérapie institutionnelle telle qu'elle s'actualise dans la clinique de différents lieux (cliniques, secteurs institutionnels, centres médicoéducatifs, GEM, etc.).
- Articuler à la clinique les textes psychiatriques fondateurs (Oury, Tosquelles, Delion, etc.), psychanalytiques et phénoménologiques.

PREREQUIS

Niveau souhaité : Licence 3

Pour les professionnels : sur dossier, toute personne travaillant en psychiatrie quel que soit son statut.

PUBLIC VISE

Tout intervenant en psychiatrie, dans le champ médico-social, médicoéducatif ou pédagogique : médecin, psychiatre praticien, interne en psychiatrie, psychologue, infirmier de secteur psychiatrique ou infirmier ayant une pratique psychiatrique, enseignant ayant un souci du champ psychique.

L'hétérogénéité constituera la meilleure source de richesse pour notre groupe et au besoin sera rééquilibrée par une adaptation du programme d'acquisition de connaissances de base (lectures, etc.).

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

La formation se déroule sur différents points. Cours théoriques sur la psychothérapie institutionnelle, ses auteurs et son histoire, invitation d'équipes qui travaillent depuis plus de vingt ans avec ces concepts appliqués à leurs pratiques de secteur psychiatrique, groupes de lecture et aide à l'écriture. La structuration du travail en commun se fait en nous appuyant sur les outils de la pédagogie institutionnelle, comme dans les classes coopératives.

MODALITES D'EVALUATION

Les participants au **DU Psychothérapie Institutionnelle** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, rédiger un mémoire de 30 pages qui présentera une situation ou un cas clinique qui sera développé en articulation avec les apports théoriques. ». Ce mémoire donnera lieu à une soutenance collective des écrits de chacun lors d'une séance tout aussi collégiale et respectueuse de chacun. La présentation du mémoire est **obligatoire**.

Validation du diplôme :

Assiduité : *ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réserve le droit de ne pas valider le diplôme.*

Rédaction d'un mémoire et soutenance

Note exigible : 10 sur 20

DEROULE DE LA FORMATION

140 heures d'enseignement réparties sur 28 séances réparties sur une journée et demie de formation mensuelle :

Le mercredi de 14h30 à 17h30

Le jeudi de 9h à 13h et de 14h30 à 17h30

Calendrier (*sous réserve de modifications selon la date des vacances d'hiver des participants*) :

1^{ère} année :

- 13-14 septembre 2023
- 11-12 octobre 2023
- 08-10 novembre 2023
- 10-11 janvier 2024
- 14-15 février 2024
- 13-14 mars 2024
- 10-11 avril 2024
- 12-13 juin 2024

2^{ème} année : à confirmer ultérieurement, a priori sur le même agenda

- 11-12 septembre 2024
- 09-10 octobre 2024
- 13-14 novembre 2024
- 08-09 janvier 2025
- 12-13 février 2025
- 12-13 mars 2025
- 09-10 avril 2025
- 11-12 juin 2025 — passation des mémoires des secondes années

PRESENTATION

Cette formation est centrée sur la clinique et les dispositifs concrets proposés par la psychothérapie institutionnelle, qui permettent d'accueillir et travailler la souffrance psychique et sociale des subjectivités contemporaines. Cette clinique concerne avant tout le champ psychiatrique, mais également tous ceux (médicosocial, éducatif, etc.) où la psychothérapie institutionnelle n'a cessé d'opérer comme repère éthique et clinique porteur de sens.

Les grands champs d'enseignement sont : théorie, histoire et politique de la psychothérapie institutionnelle ; liens entre étiologie des pathologies psychiques, psychanalyse et phénoménologie psychiatrique ; articulation logique et clinique entre champ freudien, sémiotique et sciences humaines.

Accueil éthique, travail thérapeutique, engagement désirant autant que politique : la complexité d'un tel dispositif doit être expérimentée de façon intime et concrète, car il ne « vise » pas seulement les « usagers » des lieux de soins ou d'accueil ; il vise à transformer ces lieux en praxis, où les praticiens, par-delà les distinctions statutaires, sont tous des praticiens du sens. Au premier chef, en ce qui concerne cette formation, les professionnels qui au quotidien affrontent la dureté et l'angoisse d'un tel métier.

La psychothérapie institutionnelle est une *non-évidence* et nous n'entendons pas « l'enseigner », la figer dans un discours dont nous nous arrogerions la propriété. On « n'enseigne pas » la psychothérapie institutionnelle comme un objet : elle ne peut s'appréhender que par un trajet, une décision, un engagement. À cette condition seulement elle peut être réinventée, refondée dans sa pertinence, par chaque équipe et chaque praticien. Une telle absence d'évidence nécessite ce parcours de deux années qui, au départ, apparaît *toujours déroutant* — seul moyen pour sérieusement, peu à peu, se poser à la hauteur, ou à la profondeur, de ce « chemin qui se fait en marchant » (Machado).

Pour cette raison, cette formation ne se contente pas de former à la psychothérapie institutionnelle (clinique, théorie, histoire), mais *par* les outils de la psychothérapie (et la pédagogie) institutionnelle. Ainsi, la transmission sera assurée par des moments de séminaires traditionnels, fondé sur un programme de lectures ensuite débattues. Mais l'ensemble passera, plus fondamentalement, par une institutionnalisation coopérative des décisions concernant l'organisation du travail et ses orientations thématiques, les intervenants à inviter (équipes, personnes, etc.), les productions d'écrits, etc. Cela implique un engagement

subjectif, désirant, dans cette dynamique collective : être-là par sa parole et son écoute, dans des moments de supervision, mais également d'élaboration (clinique, théorique, scripturaire). Enfin, logiquement liée à cette exigence, une liberté d'écriture (de contenu comme de forme) sera encouragée pour la production du texte final à rendre à la fin de la seconde année.

Un recrutement en tuilage est opéré entre une promotion et la suivante : celle qui finit sa seconde année accueille celle qui commence sa première année. La transmission entre ainsi elle-même dans la dynamique groupale qui constitue le cœur de notre dispositif.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Nombre de participants : 15 à 30

Volume horaire total : 140

(Sous réserve de modifications)

N.B. De par le principe du recrutement par tuilage, l'inscription n'a plus lieu tous les deux ans, mais chaque année ; le nombre total de personnes participant au DU n'est donc pas renouvelé intégralement en une fois, mais chaque année, par un nouveau groupe d'environ 10 à 15 personnes.

Le programme est évolutif (une bibliothèque et médiathèque de travail permet de progresser dans les thématiques abordées), et adapté aux différentes configurations et projets qui caractérise chaque année. Par ailleurs, le programme précis est établi en commun, bien qu'à partir d'un socle théorique et clinique propre à la psychothérapie institutionnelle, et qui concerne les champs suivants : psychiatrie et pédopsychiatrie ; histoire et actualité du champ politique et social dans ses relations avec la folie et la souffrance psychique ; la psychanalyse ; la phénoménologie psychiatrique ; les rapports entre la psychothérapie institutionnelle et le champ des idées et de la création (sciences humaines, arts, philosophie, etc.). Ce programme est abordé, avant tout, par une mise en pratique des outils de la pédagogie institutionnelle, et par une traversée de la parole, de l'écoute et de l'analyse institutionnelle, bref de l'engagement subjectif dans le champ transférentiel et dans le concret de la vie quotidienne du groupe.

Module 1 : « Organisation coopérative » (Pierre Johan Laffitte ; mercredi après-midi)

Module 2 : « Écriture, subjectivité et culture collective » (Pierre Johan Laffitte — mercredi après-midi)

Enseignement 1 : « Production écrite (ou équivalente) libre, personnelle et collective (production du Journal) »

Enseignement 2 : « Écriture et inscription libres (mise en forme : mémoires) »

Module 3 : « Supervision clinique et analyse institutionnelle » (Didier Petit, Frank Drogoul, Pierre Johan Laffitte ; jeudi matin, parfois le mercredi après-midi quand nous invitons des équipes les jeudis).

Module 4 : « Praxis psychiatrique, vie et travail d'équipe, embrayage théorique » (Didier Petit, Frank Drogoul, Pierre Johan Laffitte — ou équipes invitées et accueillies alors toute la journée ; sinon, généralement, jeudi en fin de matinée et après-midi).

CANDIDATURE ET COUT DE LA FORMATION

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme [C@nditOnLine](#) (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)
2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :
 - La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
 - Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
 - *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*
3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"
4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.
5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier C@nditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

[POSTULER A LA FORMATION du 29 juin 2023 au 23 aout 2023 en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine](#) (lien cliquable)

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **2672 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1336 €**
- Tarif préférentiel **UNIQUEMENT** si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **932 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **668 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université*

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale

Université de Paris Cité
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service Formation Professionnelle
Case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts

Gestionnaire : Marion Ould Messaoud
Tél. : 01.57.27.63.94
Courriel : marion.ould-messaoud@u-paris.fr

Localisation

Bât. Olympe de Gouges

Accueil : bureau 414, 4ème étage

8 rue Albert Einstein

75013 Paris

Pour venir

Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque

François Mitterrand

Bus : 62, 64, 89, 132, 325

Tram T3a : station Avenue de France